



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Entre d'une part la Société **GHM Conseil SAS** au capital de 2000€, dont le siège social est 31-35 rue de la Fédération, 75015 Paris, RCS PARIS 913 047 155, représentée par sa Présidente Mme Hélène Marie LEPRINCE, dûment habilitée aux fins des présentes.

et d'autre part « **le Client** »

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

### **PREAMBULE**

GHM Conseil est fournisseur de Services de Conseil RH aux entreprises, notamment en matière d'évaluation de candidatures (cf. <http://www.ghm-conseil.com> ).

### **Article 1 : Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des Services proposés par GHM Conseil.

### **Article 2 : Dispositions générales**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de Services effectuées par GHM Conseil, et sont parties intégrantes du Contrat entre GHM Conseil et le client. Elles marquent l'engagement ferme et irrévocable des parties aux conditions suivantes :

GHM Conseil se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version en ligne sur son site Internet. GHM Conseil s'assure également que leur acceptation soit claire , de sorte que le client les accepte sans restriction ni réserve.

Les CGV sont complétées le cas échéant par des Conditions Particulières de Vente liées à un service.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises et valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Sauf preuves contraires les informations enregistrées par GHM Conseil constituent la preuve de l'ensemble des transactions

### **Article 3 : Prix**

Les prix des services vendus sont indiqués en Euros hors taxes. Ils sont également indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles). GHM Conseil se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir selon les indices du marché en vigueur.

### **Article 4 : Conclusion du contrat**

Avant de procéder à sa confirmation, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix, et de corriger ses éventuelles erreurs, ou annuler sa commande. La confirmation de la commande emportera formation du présent contrat. Ensuite, suivi des instructions pour le paiement des services. Un exemplaire des présentes conditions générales de vente est annexé au contrat, pour lequel la version en langue française prévaudra.

L'archivage de la commande, des détails de la commande, ainsi que des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable, conformément aux dispositions de l'article 1360 du code civil. Ces informations peuvent être produites à titre de preuve du contrat.

La société GHM Conseil se réserve la possibilité de refuser une commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

### **Article 5 : Produits et services**

Les caractéristiques essentielles des services et leurs prix respectifs sont transmis au client. Le prix de vente du service est celui en vigueur indiqué au jour de la commande. GHM Conseil se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant l'application du prix indiqué au moment de la commande.

Lorsque les services ne sont pas exécutés immédiatement, une information claire est donnée au client quant aux dates de livraison des services. Le client atteste avoir reçu un détail des modalités de paiement, d'exécution du contrat, ainsi qu'une information détaillée relative à l'identité du vendeur, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités dans le contexte de la présente vente. GHM Conseil s'engage à honorer la commande du Client dans les délais fixés entre les deux parties. A défaut, GHM Conseil en informe le Client si la commande a été passée.

### **Article 6 : Conformité**

Conformément à l'article L.411-1 du Code de la consommation, les services offerts à la vente au travers des présentes CGV répondent aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs.

Conformément à l'article L.217-4, le vendeur livre un service conforme au contrat.

Les prestations sont de type forfaitaire, par candidat et comprennent :

- L'entretien avec les services internes de nos clients afin de formaliser les attentes
- La restitution de la fiche de poste et du dossier du candidat dûment rempli

- L'analyse du poste à pourvoir
- L'analyse du dossier de candidature
- L'interview des références citées (entre 4 et 6 par candidat shortlisté)
- La rédaction d'un compte rendu d'analyse par candidat
- Un débriefing par candidat et une recommandation d'embauche au sein de la shortlist

#### **Article 7 : Droits de propriété intellectuelle**

Les services et les méthodes qui les soutiennent demeurent la propriété de GHM Conseil.

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive de GHM Conseil. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

#### **Article 8 : Modalités de livraison**

Les analyses ou comptes-rendus sont envoyés par mail au client en remis en main propre dans les délais indiqués. Ces délais prennent en compte le délai de préparation du dossier. Lorsque la livraison nécessite une prise de rendez-vous avec le Client, GHM Conseil contacte son prescripteur par mail ou par téléphone afin d'établir un rendez-vous qui convienne à leurs agendas respectifs. Lorsque le Client commande plusieurs analyses en même temps, celles-ci peuvent avoir des délais de livraison différents.

#### **Article 9 : Paiement**

Le paiement est exigible à hauteur de 30% immédiatement à la commande. Le Client peut effectuer le règlement par chèque ou virement bancaire. Le solde sera dû à 30 jours maximum après réception de l'analyse ou compte-rendu du candidat. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée.

#### **Article 10 : Délai de rétractation**

Nous informons les Clients que conformément aux dispositions des articles L. 221-18 à L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les analyses de candidature.

### **Article 11 : Garanties - Prérequis de nos consultants**

Nos consultants sont sélectionnés sur la base

- de leur expertise opérationnelle sur une multitude de postes.
- de leur expérience sectorielle et leurs affinités thématiques
- des langues étrangères parfaitement maîtrisées pour traiter des dossiers étrangers

Ils ont tous été formés notamment à la méthode OPTIMA et répondent aux exigences de restitution des services et conseils de GHM Conseil

### **Article 12 : Réclamations et médiation**

Le cas échéant, le client peut présenter toute réclamation en contactant la société au moyen des coordonnées suivantes [helenemarieleprince@ghmconseil.com](mailto:helenemarieleprince@ghmconseil.com)

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client de GHM Conseil, ou en l'absence de réponse dans un délai d'un mois, le Client peut soumettre le différend à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

### **Article 13 : Force majeure**

L'exécution des obligations de GHM Conseil au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. GHM Conseil avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

### **Article 14 : Nullité et modification du contrat**

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraîne pas la nullité des autres stipulations qui demeurent en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

### **Article 15 : Protection des données personnelles**

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, GHM Conseil met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison de services définis au présent contrat. Le client est informé des éléments suivants :

- l'identité du responsable du traitement et celle du représentant du responsable du traitement :  
Hélène Marie LEPRINCE

- les coordonnées du délégué à la protection des données : Hélène-Marie LEPRINCE, Présidente de GHM Conseil

- la base juridique du traitement : l'exécution contractuelle

Toute personne concernée dispose du droit de demander au responsable du traitement de l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.

La personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Les informations demandées lors de la commande sont nécessaires à l'établissement de la facture (obligation légale) et la livraison des services commandés, sans quoi la commande ne pourra pas être passée. Aucune décision automatisée ou profilage n'est mise en œuvre au travers du processus de commande.

#### **Article 16 : Droit applicable et clauses**

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations de vente de service qui y sont visées, seront soumises au droit français.

Pour GHM CONSEIL
Hélène Marie LEPRINCE
Présidente